

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article3293>

CAES Inserm : Le SGEN refuse toute pluralité et tout collaboration dans la gestion du CAES



- ACTIVITE A L'INSERM -
Date de mise en ligne : jeudi 14 avril 2022

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

CNAS du CAES Inserm du 5 avril 2022 : le SGEN refuse toute pluralité et tout collaboration dans la gestion du CAES



Com SNTRS CNAS CAES Inserm 5 avril 2022

Depuis plusieurs mois le CAES subit de graves dysfonctionnement dans son pilotage (Conseil d'administration du CAES et Bureau). Cela s'est concrétisé par l'éviction arbitraire de la secrétaire Général, Patricia Ferrari, qui a engendré une série de démissions par solidarité au cœur même du bureau. L'ensemble de ces événements est la conséquence d'un pilotage autocratique du SGEN-CFDT EPST qui ne laisse aucune place à la négociation ni au consensus.

En effet, le Bureau du CAES dont la responsabilité est de mettre en œuvre la gestion de notre association ne compte actuellement parmi ses membres aucun représentant de nos trois syndicats. Pour rappel, les élus SNPTES-UNSA, SNCS-FSU et SNTRS-CGT, représentent les 58% des votes des salariées et retraités de l'Inserm aux dernières élections du CNAS.

Les organisations syndicales SNPTES-UNSA, SNCS-FSU et SNTRS-CGT ont toujours maintenu un dialogue constructif à tous les niveaux. Un accord semblait avoir été trouvé proposant la candidature d'un élu de chaque syndicat au bureau du CAES.

A notre grande surprise, cette résolution a été refusée par tous les élus SGEN-CFDT EPST du CNAS.

Il est regrettable qu'aucun accord unanime ne puisse être trouvé dans l'organisation du pilotage du CAES, pour permettre un travail serein et efficace. Les élus SNPTES-UNSA, SNCS-FSU et SNTRS-CGT resteront néanmoins mobilisés au sein du CAES dans l'intérêt des salariés, des retraités et de leur famille.

N'oublions pas que le CAES est au service des agents actifs et retraités de l'Inserm.

Déclaration des élus SNPTES-UNSA, SNCS-FSU et SNTRS-CGT du CNAS lue en séance du conseil d'administration du CAES 5 avril 2022.

Les élus représentants du CNAS du SNPTES-UNSA, SNCS-FSU et SNTRS-CGT constatent l'impossibilité de contribuer activement au fonctionnement du CAES. Pour rappel, le CNAS vote les décisions proposées par les commissions et le bureau, lui-même en charge de leur mise en œuvre.

Il est dans l'intérêt des agents Inserm d'être représentés par toutes les organisations syndicales représentées au CNAS, dans toutes les instances du CAES.

Afin de protester contre le refus des élus du SGEN-CFDT de la mise en place d'un bureau pluri syndical, les élus du SNPTES6UNSA, SNC-FSU et SNTRS-CGT quittent la séance du CNAS de ce jour.

CAES Inserm : Le SGEN refuse toute pluralité et tout collaboration dans la gestion du CAES

Nous exigeons un retour à plus de lucidité pour le bien de tous les agents.